

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 15

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

OBJET

Soutien financier aux acteurs de l'économie sociale et solidaire

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche
Entreprises et Animation Economique
12215**

EXPOSE DES MOTIFS

Jusqu'en 2015, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône menait des interventions en faveur du développement économique, axées en grande partie sur le soutien au tissu local, notamment les associations intervenant en la matière. Plusieurs secteurs étaient concernés, dont l'aide à la création et au développement d'entreprises.

La Loi NOTRE, promulguée le 07 août 2015, a supprimé la clause de compétence générale et interdit désormais aux départements d'intervenir en matière d'économie.

Toutefois, ladite Loi a prévu une période transitoire, jusqu'au 31 décembre 2016, lors de laquelle les conseils départementaux peuvent maintenir les financements accordés aux organismes qu'ils ont créés antérieurement ou auxquels ils participent pour concourir au développement économique de leur territoire.

Les neuf associations présentées dans ce rapport relèvent de cette disposition transitoire pour 2016. A compter du 1^{er} janvier 2017, ces actions économiques dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ne pourront plus être financées par le Conseil Départemental.

OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport concerne les associations suivantes :

- Association Citoyens de la Terre
- Association Initiatives Europe Conseil
- Association La Plateforme
- Association ASSODEV
- Association BA BALEX
- Association CRESS
- Fédération des Entreprises d'Insertion PACA
- Association FACE sud Provence
- Association La Courte Echelle

Elles relèvent du réseau ACE (Accueil, Conseil, Expertise) qui apporte une aide indirecte aux entreprises en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement adapté.

1. L'association Citoyens de la terre

L'association Citoyens de la Terre a développé une expertise d'accompagnement des acteurs du tourisme par le biais d'une démarche « éveil tourisme » mise en œuvre depuis 5 ans sur le territoire des Bouches-du-Rhône.

En 2015, 25 structures basées sur le territoire de la communauté du pays d'Aubagne et de l'Etoile ont été accompagnées (Office du tourisme, hôtel restaurant, ferme équestre, camping, gîte, centre de congrès, restaurant traiteur...).

L'objectif est de développer de nouvelles capacités entrepreneuriales chez les bénéficiaires, stimuler leur aptitude à l'innovation, améliorer leur performance et leurs opportunités pour répondre aux nouvelles attentes des marchés privés et publics sur la responsabilité sociétale (Appel d'offres, labels et cahier des charges, réglementation sur des critères environnementaux et socioéconomiques).

Il est proposé une subvention de 10 000 € en fonctionnement.

2. L'association Initiatives Europe Conseil

Créée en 2002, l'association Initiatives Europe Conseil (IEC) a pour mission l'accompagnement des acteurs pour le montage de projets européens dans le cadre de la nouvelle programmation de fonds européens 2014-2020.

L'association adapte le montant des adhésions en fonction du revenu des structures afin de faire bénéficier les organismes d'un accompagnement et d'une formation aux programmes Européens.

En 2015, 47 structures ont bénéficié des services d'IEC, 180 personnes ont été sensibilisées et informées, 39 ont suivi des formations.

Il est proposé d'attribuer une subvention en fonctionnement de 8 000 €

3. Association La Plateforme

Créée en 2002 et soutenue par le Département depuis l'origine, la Plateforme est un réseau d'appui aux innovations économiques et sociales implantées en région. Elle propose un espace de réflexion et d'actions et rassemble des personnes aux parcours, expériences, connaissances et pratiques venant de milieux différents.

Ainsi, elle permet de promouvoir et d'accompagner la mise en œuvre de démarches de citoyenneté économique à travers :

- La gestion collective d'espaces de travail, d'échanges, d'actions favorisant les croisements de compétences et les mutualisations d'expériences,
- La construction et la diffusion d'une réflexion collective autour de l'émergence de nouvelles pratiques économiques, et autour de l'évolution des rapports au travail et l'initiative économique,
- La création et l'animation collective de projets économiques, culturels et sociaux
- La mise en œuvre de toute action permettant de développer la promotion sociale, économique et culturelle des adhérents.

Il est proposé d'attribuer une subvention en fonctionnement de 10 000 €

4. Assodev

L'association créée en 2001, a pour objet d'accompagner et de conseiller les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire sur les outils informatiques, de communication et

de gestion afin de renforcer la visibilité et la professionnalisation des initiatives solidaires et de favoriser la mise en réseau et les pratiques de coopération.

En 2015, 140 associations ont été accompagnées à la création ou usage de sites et d'outils collaboratifs ou à l'usage de services en ligne et d'hébergement.

Il est proposé une subvention de 6 000 € en fonctionnement.

5 L'association Association BA Balex

L'association, créée en août 2002, est soutenue par le Département depuis 2003. Elle a pour but de promouvoir la citoyenneté par la diffusion du droit. Elle accueille, oriente et accompagne les dirigeants, salariés, bénévoles des associations sur le volet juridique ainsi que des porteurs de projet.

Elle est composée de 4 pôles :

- Un pôle AJIS : il propose un accompagnement juridique des associations adhérentes, une veille juridique, un accompagnement des porteurs de projet dans le champ de l'ESS, des permanences juridiques pour la vie associative, un centre de ressources juridiques.
- Un pôle formation ;
- Un pôle recherche-expérimentation : projets en lien avec les innovations sociales mettant en jeu les questions juridiques
- Un pôle coopération décentralisée notamment avec le Maroc

Il est proposé d'accorder une subvention en fonctionnement de 6 000 €.

6 L'association CRESS PACA Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en PACA (Marseille)

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire PACA est une structure locale qui fédère et représente les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Elle est organisée au sein de 3 collèges : le collège des membres fondateurs, composé des représentations des associations, des coopératives, des mutuelles et employeurs de l'ESS, le collège des membres issus des regroupements et fédérations, un collège composé des unités territoriales (UT) locales.

Elle a pour objet d'assurer des missions de structuration, de représentation de promotion, de formation, de veille et de développement économique au service de l'ESS.

En 2015, elle a renforcé les liens avec les pouvoirs publics locaux à l'aide de délégations au sein des unités territoriales et a participé à la mise en place d'un réseau Consultatif Agréé regroupant les acteurs locaux impliqués dans le développement de l'ESS (APEAS, ARCADE, ESIA, ARPE, ARDL).

Il est proposé une subvention de 10 000 € en fonctionnement.

7 Association Fédération des Entreprises d'Insertion PACA

L'association a pour objet de regrouper les entreprises d'insertion de la région. Le réseau représente 26 EI et ETTI en Bouches-du-Rhône dont 15 ont plus de 10 ans. Le projet de la Fédération des Entreprises d'Insertion PACA est d'aider ces entreprises à réussir en les accompagnant dans leurs démarches, sachant que ces TPE PME s'inscrivent de fait dans l'économie marchande classique et dans l'Economie Sociale et Solidaire.

Il est proposé d'attribuer une subvention en fonctionnement de 7 000 €

8 L'association Face sud Provence

L'association a pour objet de développer des actions innovantes avec la participation des entreprises afin de lutter contre l'exclusion.

En 2015, l'association a accompagné 114 personnes vers une recherche à l'emploi et a développé des actions en entreprises axées sur l'égalité des chances et l'égalité de traitement.

Il est proposé une subvention de 3 000 € en fonctionnement.

9 L'association La Courte échelle

Elle a été créée en 2010 afin de développer l'ESS sur le territoire des Alpilles.

L'association a créé l'épicerie Solidaire de Saint Rémy de Provence qui réunit plus de 800 adhérents dont 30% sont des personnes bénéficiant d'un tarif à prix coutant.

Il s'agit de développer des mécanismes de solidarité entre producteurs et consommateurs par une rémunération juste des producteurs et par une tarification adaptée aux revenus des consommateurs, et de favoriser une éducation à la consommation responsable (fruits de saison, produits locaux, équilibre nutritionnel des repas).

Depuis trois ans La Courte Echelle anime un projet de recyclerie sur le territoire du Pays d'Arles. Une étude de faisabilité est en cours de finalisation. Ce projet a pour but de faire travailler ensemble différentes structures de l'ESS et de l'Insertion par l'Activité Economique et sera créateur de 18 emplois pérennes en insertion.

Il est proposé une subvention de 10 000 € en fonctionnement.

INCIDENCE BUDGETAIRE

En cas d'avis favorable, cette dépense d'un montant total de **70 000 €** sera financée sur les crédits de paiement inscrits au budget départemental 201 chapitre 65 fonction 91 article 6574 dont la dotation est suffisante et selon le détail suivant :

Programme	Opération	Libellé	Imputation	Montant
10604	1012711	ESS Fonctionnement	65-91-6574	70 000 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur le Délégué à l'Economie et à l'emploi et au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

NOM	CONTACT & ADRESSE	BUT	MONTANT	LOI NOTRE	TYPE DE VERSEMENT
La Plateforme Présidente : Mme Choin	13001 Marseille	Aide à l'appui dans la structuration des projets d'Economie Sociale et Solidaire.	10 000 €		Fonctionnement général Versement unique
Initiatives Europe Conseil Président : Mr Proto	14, rue Berlioz 13006 Marseille	Accompagnement des acteurs pour le montage de projets européens dans le cadre de la nouvelle programmation de fonds européens 2014-2020.	8 000 €	Dernière année	
Fédération des Entreprises d'Insertion PACA Président : Mr El Miri	1, rue Emile Tavan 13100 Aix en Provence	Accompagnement des Entreprises d'insertion et des entreprises de travail temporaire.	7 000 €	Le partenariat avec ces associations sera éventuellement reconduit après 2016, sur la base de nouvelles actions dans le domaine de l'emploi et des bénéficiaires du RSA, en collaboration avec la direction de l'insertion. Dans ce cadre, le montant de l'aide et ses modalités seront redéfinis	
CRESS Président: Mr Faure	11, rue Frédéric Joliot Curie Espace Nobel Bât D1 13013 Marseille	La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire PACA a pour objet d'assurer des missions de structuration, de représentation de promotion, de formation, de veille et de développement économique au service de l'ESS.	10 000 €		
FACE SUD Présidente : Mme Lambert	93, rue Félix Pyat Bat B – CS 80285 13331 Marseille	Développer des actions innovantes en mobilisant les entreprises afin de lutter contre l'exclusion.	3 000 €		
Citoyens de la Terre Présidente : Mme Vernet	14, rue Berlioz 13006 Marseille	Expertise d'accompagnement des acteurs du tourisme par le biais d'une démarche « éveil tourisme » mise en œuvre depuis 5 ans sur le territoire de la communauté du pays d'Aubagne et de l'Etoile	10 000€		
BA BALEX Président : Mr Lasnier	84, rue Sylvabelle 13006 Marseille	Appui technique aux associations dans les phases de création et de consolidation.	6 000 €		
ASSODEV Président : Mr Galvan	93, La Canebiere B364 13001 Marseille	Accompagnement et conseil sur les outils informatiques, de communication et de gestion afin de favoriser la mise en réseau et les pratiques de coopération.	6 000 €	Dernière année	
La Courte Echelle Président : Mr Lagarde	176, route de Maillane 13210 St Rémy de PCE	Epicerie Solidaire à Saint Rémy de Provence afin de développer des mécanismes de solidarité entre producteurs et consommateurs.	10 000 €		

